

Avis adopté à la séance plénière du 27 octobre 2020

Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable

Déclaration du groupe de l'UNSA

Il n'est plus à démontrer dans cette enceinte combien la question environnementale, et plus largement celle du développement durable, est désormais une des préoccupations du CESE.

Les impacts environnementaux, économiques, sociaux liés au changement climatique sont multiples et systémiques. Ils nécessitent des mutations majeures dans notre appréhension du monde, dans ses activités, son fonctionnement tout comme dans nos comportements, dans nos engagements... touchant de ce fait l'acceptation que l'on peut avoir de ce que recouvre la citoyenneté.

En effet, et c'est ce que pose cet avis, la citoyenneté, c'est à dire notre capacité individuelle à agir et nous engager dans et pour un collectif, qu'il soit institutionnel ou non, doit désormais élargir sa focale en intégrant les 17 objectifs du développement durable. Des objectifs qui, débordant les limites des frontières géographiques, font sens en affirmant un projet social, économique et humaniste, commun à l'échelle de la planète.

C'est d'ailleurs toute la difficulté de l'avis que d'embrasser un sujet aussi vaste. D'où le choix assumé d'aborder la citoyenneté à travers le prisme majeur des questions environnementales qui, c'est vrai, vont largement imprégner toutes les autres ODD.

L'Unsa se retrouve notamment dans les préconisations 3 à 8 qui traitent de l'appropriation de ces questions à travers des dispositifs de formation largement appuyés sur la construction de projets, sur des démarches expérimentales ou encore des travaux de recherche, tout cela décliné à l'ensemble du cursus des jeunes, mais aussi, et c'est important, dans le monde du travail. À cet égard, l'UNSA soutient les préconisations ayant trait à la participation des salariés dans les entreprises, condition d'une prise de conscience partagée quant à l'urgence d'agir en nous inscrivant dans un destin commun.

Aborder la question de la citoyenneté, c'est aussi traiter la question de la démocratie, c'est à dire de l'engagement des citoyens dans les débats et les décisions collectives que ce soit dans les territoires de proximité, au plan national, ou encore au sein de l'entreprise. En ce domaine, les préconisations de l'avis s'inscrivent dans la lignée des réflexions conduites par le CESE sur la participation active du plus grand nombre. Être partie prenante est d'autant plus nécessaire que les sujets abordés sont complexes, interconnectés, souvent anxiogènes. Ils impactent directement l'organisation des sociétés, générant modifications importantes de nos modes de vie, injonctions et contraintes. En comprendre le sens, la portée et y pendre sa part est donc d'autant plus important.

Les temps qui s'annoncent sont incertains. Les femmes et les hommes détiennent les clés de leur avenir. C'est désormais en citoyen de la planète qu'il doit penser son monde.

L'Unsa a voté l'avis.